

Atlantico.fr, 10 décembre 2013

Editorial

Publié le 10 décembre 2013

## Dictature numérique ? La loi de programmation militaire française est au moins aussi dangereuse que les pratiques de la NSA

L'article 13 de la loi de programmation militaire qui autorise la surveillance du réseau internet devrait être voté ce mardi en seconde lecture au Sénat.

RSS Facebook 234 Twitter 29 Google+ LinkedIn 7 YouTube 1 Print 668

A+ A- Print



L'article 13 prévoit de donner accès à de nombreuses informations. Crédit Flickr



Pierre Guyot

Il y a quelques mois, la révélation de l'existence du programme de l'agence de renseignement américaine NSA de surveillance généralisée de l'internet a provoqué un scandale international. Le très probable vote aujourd'hui, en deuxième lecture au Sénat, de la loi de programmation militaire française n'intéresse pas grand monde.

Pourtant, à y regarder de plus près, le texte qui encadre les crédits des forces militaires de la France (hors ceux des opérations extérieures comme l'intervention actuelle en